

## Déminons la Creuse

### Prospections minières « PER Villeranges » en Creuse... suite d'un feuilleton qui ne fait que commencer

**Résumé des épisodes précédents :** le 18 novembre 2013, un permis exclusif de recherches (PER) de mines d'or, de cuivre, d'argent, de zinc, d'antimoine, d'étain, de tungstène et substances connexes, dit « Permis de Villeranges », portant sur une surface d'environ 48 km<sup>2</sup> (communes d'Auge, Bord-Saint-Georges, Chambon-sur-Voueize, Lépaud, Lussat, Sannat et Tardes) a été octroyé à la société Cominor.

Pour contrer ce projet un Collectif de vigilance sur les projets miniers s'est créé et a commencé à produire des tracts, faire signer des pétitions et organiser des réunions publiques (voir « Creuse-Citron », n° 38 et 39 et « Le Trou des Combrailles », n° 6).

M. DELORME, le patron de la Cominor, a jusqu'à présent refusé de participer à toute réunion publique d'information sur le projet de recherches minières. Pour donner des explications et convaincre la population du bien-fondé de sa démarche, le 17 avril, il a commencé à recevoir les habitants, le matin en mairie d'Auge et l'après-midi en mairie de Lussat, mais comme au confessionnal, c'est-à-dire une personne après l'autre. En fin d'après-midi, il a dû lâcher du lest et nous étions une bonne dizaine face à lui dans le bureau. À 19 heures, une réunion publique s'est tenue à Lussat à l'initiative du Collectif.

#### Enfumage

La tactique de ce monsieur est très simple : réduire la discussion au seul permis de recherches et ne répondre à aucune question concernant l'éventuelle exploitation d'une mine. Il est certain qu'il vaut mieux éviter de parler de l'exploitation d'une mine car elle a beaucoup plus d'impact sur l'environnement et est beaucoup plus polluante que la prospection (bien que celle-ci ne soit pas sans effets négatifs). Mais comme par ailleurs la simple prospection n'amènerait pas grand-chose dans le coin au niveau développement économique, il se permet, lui, d'essayer de convaincre en s'appuyant sur le développement économique lié à l'exploitation minière. Sur l'ensemble des arguments développés et leur critique, vous pouvez lire le tract élaboré par le Collectif de vigilance sur les projets miniers creusois, publié ci-après (p. 6).

Ce monsieur est à la fois PDG et directeur de la société Cominor (appartenant à un milliardaire égyptien), de droit français, mais dont le siège est au Canada, filiale d'une société majeure en matière de mines, La Mancha (dont il est vice-président). Cette localisation au Canada n'est pas neutre : ce pays est le plus laxiste en matière de contrôle des activi-

tés minières et 75% des grandes compagnies minières y sont localisées. En clair, s'il y a un problème de pollution suite à la recherche ou à l'exploitation, le procès est perdu d'avance, c'est la législation canadienne qui s'appliquera. Tout est en place pour que la population locale n'ait pas son mot à dire. Et ce Delorme est un commercial, rompu à l'art de l'enfumage, dont le seul souci est d'éviter toute discussion collective pour convaincre les propriétaires terriens concernés, un à un, en leur faisant signer des autorisations de recherches en échange éventuellement d'un petit chèque de consolation.

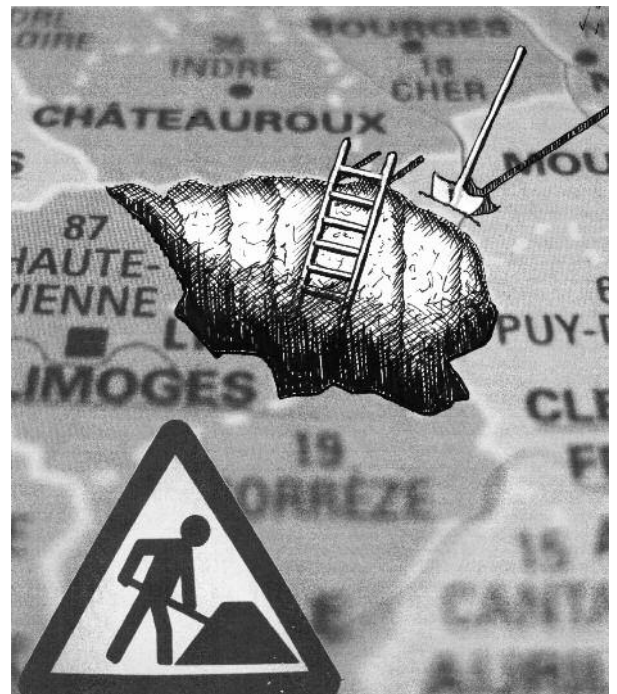
#### Que faire ?

C'est bien au niveau de cette individualisation que le bât blesse, le permis de recherche étant accordé officiellement, les propriétaires se trouvent, légalement, seuls face à la Cominor. La prospection ne peut pas se faire dans leurs jardins ou sur des terres ensemencées ou des pâtures avec du cheptel dessus, les propriétaires peuvent remplir un formulaire pour interdire l'accès de tout ou partie de leurs terres et le transmettre à la préfecture, qui peut malgré tout autoriser la prospection.

Il est donc de toute première importance qu'une grande majorité des propriétaires refusent cet accès à la Cominor. Si le mouvement est important, le préfet en tiendra plus facilement compte et ce front du refus sera de nature à faire reculer la Cominor comme cela s'est passé avec une autre société de prospection, Variscan, dans la Sarthe :

« Vu l'accueil des Sarthois nous allons concentrer notre énergie sur deux autres projets que nous avons en Loire-Atlantique et

Dans la Creuse profonde, nous avons bonne mine...



dans le Maine-et-Loire. Là-bas, au moins, nous sommes accueillis avec le sourire. »

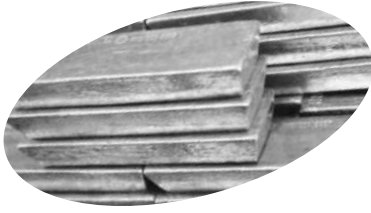
PATRICK LEBRET,  
chef géologue de Variscan

Il ne faut pas se tromper d'échéance : si la prospection a lieu et si on trouve quelque chose à extraire il ne s'agira plus d'autorisation mais d'expropriation !

[*Que malou de tant parler de propriété et de propriétaires pour certains d'entre nous qui pensent que la terre est à tous et qu'une des plus profondes racines de l'organisation socio-économico-technique que nous subissons a été l'appropriation des terres...*]

Nous allons multiplier les réunions publiques d'information pour convaincre un maximum de gens du caractère inutile et nuisible de ce projet. [Suite p. 5]

## 4 – mines de rien



### De l'or plein les mains

*Depuis plusieurs mois, les projets de prospections minières fleurissent dans les départements de la Creuse et de la Haute-Vienne...*

ATTENTIFS À CE REMUE-MÉNAGE, nous ne cessons de rappeler les principaux risques liés aux activités d'extractions minières; à savoir la pollution des cours d'eau, l'impact sur les paysages, des expropriations et des nuisances en tout genre pour les riverains.

Mais actuellement, beaucoup y voient avant tout des avantages à court terme avec la possibilité de relancer une activité économique créatrice d'emplois.

Ainsi, le 6 mars 2014, *Le Populaire du Centre* publiait un article intitulé «Le département de la Creuse a toujours balancé entre extraction d'or et de charbon. Son avenir est peut-être encore en or». En période de crise et d'incertitude, il peut sembler rassurant de se réfugier dans un passé qui, vu d'un peu loin, offre les apparences d'une époque glorieuse ne demandant qu'à revenir. Notre futur passerait donc par un remake de *La*

*Ruée vers l'Or*, voire un retour de *Germinal* et ses gueules noires. Il faut reconnaître qu'au rythme où avance le train de la casse du système de protection sociale, nous serons d'ici peu retournés à la case XIX<sup>e</sup> siècle pour tout ce qui concerne le droit du travail, avec une élite dirigeante disposant, elle, des technologies sophistiquées du XXI<sup>e</sup> siècle pour surveiller et réprimer la canaille remuante. Dans ces conditions, nous pouvons nous demander ce qui justifie et surtout ce qui motive un tel appétit pour le précieux métal.

#### Accumuler de l'or ?

À l'heure du tout numérique et de la dématérialisation des transactions financières, les fortunes passent d'un compte à l'autre, traversent les continents et les océans en un simple clic. Quel intérêt y a-t-il alors à accumuler des tonnes d'or si délicates à déplacer,

et qu'il faut protéger de la convoitise à grand renfort de portes blindées, coffres ultra-sécurisés et milices de nervis antipathiques armés jusqu'aux dents? Tant d'énergie déployée, tant de sueur et de sang versés pour entasser des lingots dans les sous-sols d'une banque bien à l'abri des regards! Une telle fascination ne révèle-t-elle pas un mode de pensée archaïque consistant à considérer l'or comme l'ultime remède face aux maux qui rongent les civilisations? La poudre d'or éloigne-t-elle les nuages radioactifs? Suffira-t-elle à nourrir les peuples lorsque la Terre asséchée et empoisonnée sera devenue inculte? Constitue-t-elle un traitement efficace contre les épidémies de peste brune ou les poussées de fièvre bleu marine? Certainement pas! Ce n'est qu'un cache-misère tout juste bon à recouvrir les icônes religieuses, et ce n'est pas un hasard si les lieux de cultes et de pou-

voir en usent sans retenue; les dorures ostentatoires ne servant qu'à dissimuler le mensonge et les injustices. Mais, surtout, le profit et autres plus-values qui défilent à l'envi sur les écrans d'ordinateurs des traders du monde entier éprouvent le besoin de se matérialiser. Suivant cette logique certains États amassent de prodigieuses quantités d'or. Ainsi depuis 2009, la Russie a augmenté ses réserves d'or de 70% et la Chine de plusieurs centaines de pour cents. Les chiffres faramineux quittent alors le monde virtuel où évoluent et flottent les fragiles bulles spéculatives, pour se transformer en un trésor palpable qui viendra combler les délires de quelques avarés névrosés, cousins germains et consanguins d'un sinistre Harpagon. ■



[Suite de la p. 3]

Concrètement des actions sont possibles collectivement et peuvent se décliner en termes de désobéissance civile et de résistance passive à la progression des recherches. Nous nous trouvons ici dans une optique très proche de ceux qui luttent contre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ou contre tous les autres projets nuisibles. Ce bout de Creuse, inscrit entre les communes d'Auge, Bord-Saint-Georges, Chambon-sur-Voueize, Lépaud, Lussat, Sannat et Tardes devient une ZAD (zone à défendre). Outre les réunions publiques d'information, il va falloir faire monter une grosse mayonnaise en popularisant notre problème dans tout le pays.

Le prochain grand rassemblement contre le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes aura lieu les 5 et 6 juillet et à cette

occasion des caravanes parcourant les différents lieux affligés de grands projets nuisibles y convergeront. Le collectif Zad 23 est en train d'organiser une étape sur le site de Villeranges (voir encadré en dernière page).

#### Réunion publique

N'en déplaise à France-Bleu Creuse qui a dénombré environ 80 participants, nous étions entre 130 et 150 (pour une commune de 450 habitants), le 17 avril à Lussat, pour une réunion d'information, à laquelle le PDG de Cominor n'avait pas voulu participer. Des personnes qui avaient été reçues dans la journée par M. Delorme, ont pu faire état de leurs questions et mettre en évidence les réponses contradictoires qu'il avait données à certaines, contribuant ainsi à décrédibiliser ce personnage et à rendre méfiant quant à tous les engagements qu'il pourrait

prendre. Plusieurs associations sont intervenues. «Oui à l'avenir», qui fait partie du collectif, a annoncé qu'elle a entrepris une action juridique pour contester la validité du permis de recherche dans la mesure où toutes les démarches obligatoires n'auraient pas été correctement effectuées, en particulier au niveau de la publicité et de l'enquête initiale. «Allier Nature» a fait état des inquiétudes quant à la pollution des rivières qui alimentent Montluçon. D'autres réunions vont être organisées à Chambon-sur-Voueize, à Tardes et dans les autres communes.

PATRICK FAURE

• Collectif des riverains du PER de Villeranges : blog : <http://minesencreuse.blogspot.fr/> (commcollectifvilleranges@gmx.fr).

Sur le sujet en général :

Collectif ALDEAH [www.aldeah.org](http://www.aldeah.org)

#### Ah le plomb, le tungstène, l'étain !

Dans une société ultralibérale où les fortunes se bâtissent sur la spéculation, les matières premières tels les minerais deviennent de formidables sources de profits potentiels. Aujourd'hui, les prospections visent à déterminer les zones aurifères, mais également à rechercher des traces d'autres métaux (plomb, tungstène, étain, etc.). Alors chacun veut participer à cette partie de Monopoly visant à transformer la Terre en gruyère. Dans cette perspective, le 21 février 2014, le ministre du «Redressement productif», Arnaud Montebourg, a déclaré, lors de la visite d'une carrière souterraine de gypse à Montmorency dans le Val-d'Oise : «La grande époque est de retour, le renouveau minier en France est en route.» Son objectif est de créer une compagnie minière publique afin d'assurer «l'indépendance» du pays dans l'approvisionnement en matières premières, en relançant l'activité minière dans l'hexagone d'une part, mais également en maintenant et renforçant les projets déjà en place dans des pays africains notamment. Des partenariats seraient envisagés avec Eramet – leader mondial des métaux d'alliage – et Areva – le géant public du nucléaire bien connu pour son respect de l'environnement et des populations qui vivent à proximité de ses sites d'exploitation. Bref, que du bonheur en perspective !

#### Développement acceptable

Voilà comment le gouvernement entend exploiter le filon intarissable des chômeurs qui encombrant les statistiques. Des couloirs de Pôle Emploi aux profondes galeries de la mine, il n'y a qu'un pas, mais attention cependant, car la marche risque d'être un peu haute. L'intention de lutter contre le chômage semble louable, certes, mais vouloir bâtir l'avenir sur une activité aussi incertaine que la mine qui peut fermer aussi vite qu'elle s'ouvre en fonction des fluctuations des cours des métaux n'est pas une solution pérenne. Ce n'est que le résultat des calculs aléatoires de soi-disant experts en économie qui jouent avec nos vies et celles des générations futures.

Tous ces politiciens affairistes, ces investisseurs spéculateurs de toute nature me rappellent les personnages sans scrupule d'un épi-

sode de *La Quatrième Dimension*, cette merveilleuse série télévisée en noir et blanc qui a bercé mon enfance. Dans ce numéro intitulé «Rendez-vous dans un siècle», quatre cambrioleurs qui viennent de dévaliser un train chargé d'or décident de se cryogéniser pendant un siècle, le temps de se faire oublier de la justice. Pour cela, ils s'enferment dans une grotte perdue au milieu d'une région désertique. Je passe rapidement sur les détails de leurs aventures, mais enfin, après une centaine d'années de léthargie artificielle, suivie de quelques petits meurtres entre complices, le dernier survivant se retrouve au bord d'une route sur laquelle personne ne circule. Il porte un gros sac à dos rempli de lingots et vient de jeter sa gourde vide devenue inutile. Tout autour de lui s'étend un décor aride immense écrasé par un soleil de plomb. Fin du suspense, ce qui devait se produire arrive : le malheureux meurt de soif et d'épuisement en serrant dans une main stupide et dérisoire un rectangle de métal étincelant. Il succombe sans même avoir appris que, dans cette société future, située aux alentours de 2060, l'or n'a plus aucune valeur.

Voici de quoi méditer quelques plombes, et réfléchir à la pertinence de ces projets miniers qui seraient censés apporter croissance et prospérité.

La richesse de notre région, c'est avant tout l'eau potable ; cette eau, qu'un peu partout sur la planète, l'extraction minière consomme et souille sans modération.

S'il paraît effectivement nécessaire de relancer une activité économique en Creuse, comme ailleurs, l'industrie minière basée sur l'épuisement à court ou moyen terme d'une ressource et le saccage irréversible de l'environnement ne peut offrir un projet de développement acceptable. Et pour celles et ceux dont la simple évocation du métal jaune suffit à faire étinceler les yeux, ceux qui, par envie, par besoin ou poussés par le désespoir, seraient prêts à se ruer au fond de la mine comme d'autres se jettent sur les urnes, il faut rappeler que l'or, aussi maudit que le pouvoir, souvent se vend, s'achète ou se vole, mais jamais ne se partage.

STÉPHANE

### Mines en Creuse ? Non !

*Novembre 2013: le ministère du Redressement productif accorde à Cominor un Permis exclusif de recherche minière (PER) dit «PER de Villeranges» qui s'étend sur 47,6 km<sup>2</sup> sur les communes de LUSSAT, BORD-SAINT-GEORGES, AUGES, TARDES, LEPAUD, CHAMBON-SUR-VOUEIZE et SANNAT. Il recouvre une ZNIEFF de type 2 (Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique), borde la réserve nationale de L'ÉTANG DES LANDES et recouvre la SEULE NAPPE PHRÉATIQUE du département!*

UNE CONSULTATION PUBLIQUE électronique n'a recueilli que 13 avis dont 3 favorables seulement. Le PER a pourtant été accordé, et depuis les informations qui ont transpiré ont été plus que complaisantes à l'égard de ce projet.

#### Pourquoi devons-nous nous y opposer maintenant ?

##### **Idée reçue n° 1 : ça va créer de l'emploi**

FAUX! On a pu lire et entendre un peu partout qu'une mine en Creuse apporterait 200, voire 300 emplois. Dans *Les Échos* du 9 septembre 2013, on peut lire: «Une demi-douzaine de spécialistes [...] employés, dynamisant par leur présence une économie locale [...] restreinte.» Six «spécialistes» (sans doute pas creusois, car quels spécialistes en prospection minière avons-nous ici?); Six personnes devraient «dynamiser» l'économie de 7 communes?

##### **Idée reçue n° 2: dynamiser l'économie locale**

FAUX! Une exploitation minière va plutôt dynamiser l'économie locale! La recherche elle-même va engendrer nuisances et pollutions aussi bien environnementales que visuelles et sonores. Quels touristes viendront passer leurs vacances au pied d'une mine ou dans une région où se succèdent camions et engins de chantiers? Quel impact sur la production agricole, bio ou pas? Qui achètera des produits provenant

d'une zone potentiellement polluée?

À Salsigne, dans l'Aude, dix ans après la fermeture de la mine d'or, les légumes produits sur place sont toujours interdits à la vente!

Qui indemniserait les agriculteurs si une telle chose se produit? Qui voudrait venir s'installer ici? Quelle valeur pour des biens immobiliers à proximité d'une mine? **Notre or, ici, c'est la nature**, le tourisme vert, les produits du terroir. Une exploitation minière serait contraire aux intérêts économiques de la Creuse. **La phase de recherche elle-même sera déjà néfaste aux activités existantes!**

##### **Idée reçue n° 3: des mines sans pollution**

FAUX! Les mines sont polluantes! Les exemples sont nombreux qui l'ont prouvé:

- SALSIGNE (AUDE): dix ans après la fermeture: interdiction d'utiliser l'eau de pluie, de vendre ou consommer les légumes, recommandation de porter un masque pour balayer la cour, de rincer les sols pour **éviter la propagation des poussières toxiques!** Nombreux cas de cancers, maladies respiratoires chez les anciens travailleurs (*Courrier de Genève*, 7 novembre 2013).

- LE CHÂTELET (CREUSE): cinquante ans d'exploitation pour 11 tonnes d'or et **500 000 tonnes de déchets arseniés** laissés sur place par la société exploitante, à la charge de la collectivité (vous! nous, contribuables!) de payer la note (4,5 millions d'euros!) pour la réhabilitation du site, terminée en juillet dernier seulement.

- OMAÏ (GUYANA): 1995 : **pollution de 80 km du fleuve Essequibo** par 2 millions de mètres cubes de résidus cyanurés suite à la rupture d'une digue. La même société aurait exploité de la même manière sur la montagne de Kaw (Guyane française) sans la mobilisation de la population.

##### **Idée reçue n° 4: de meilleures techniques**

FAUX! Les techniques de sondage prévues par Cominor ne semblent pas si nouvelles: «Réalisation de tranchées soit manuellement [...], soit à la pelle mécanique»; «sondages percutants [...] profonds de 50 m à 120 m»; «sondages hydrogéologiques»; «sondages carottés» (Programme des travaux, dossier de demande de permis de Cominor accessible sur le blog), risquant de remuer des sédiments déjà fortement contaminés.

AUX FARGES (Lussat, ancienne mine d'uranium), des mesures récentes de



radioactivités par l'association OUI à l'avenir ont relevé **3 millisieverts/an** (maximal autorisé: 1 millisievert/an); le

**taux d'arsenic** dans l'eau

de consommation du bassin de Gouzou atteint **39 microgrammes/litre** en 2006 (maximal autorisé: 10 microgrammes/litres).

**LA CREUSE SUBIT DÉJÀ LES CONSÉQUENCES DES EXPLOITATIONS PASSÉES, IL EST TEMPS DE DIRE STOP!**

##### **Idée reçue n° 5: «Juste une prospection.»**

FAUX! D'autres permis ont été accordés en Sarthe et Mayenne, en Loire-Atlantique, en Maine-et-Loire. De nombreuses demandes ont été déposées, dont une en Haute-Vienne (La Porcherie). Arnaud Montebourg (ministre du Redressement productif) a annoncé la «renaissance d'une compagnie nationale des mines».

**Ce sont les premiers pas vers une exploitation nationale** au mépris des risques, pour le bénéfice de quelques-uns!

##### **Idée reçue n° 6: «On a le temps.»**

FAUX! **TANT QU'IL S'AGIT D'EXPLORATION, LES PROPRIÉTAIRES PEUVENT REFUSER L'ACCÈS À LEURS TERRES, mais EXPLOITATION = RISQUE D'EXPROPRIATION!** Anciennement du groupe BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières), puis filiale de AREVA, aujourd'hui filiale de La Mancha (Canada), à capitaux luxembourgeois, rachetée l'an dernier par un milliardaire égyptien et dirigée par l'ancien patron des mines d'Areva, Cominor est une **JUNIOR** à faible capital social, elle n'aura pas les moyens d'exploiter; l'exploitation, si elle a lieu, sera confiée à une **MAJOR**, une multinationale étrangère. En cas de problème, **nous n'aurons aucun interlocuteur**, et presque **aucun recours**, la loi canadienne étant très complaisante à l'égard de ces sociétés.

**NOUS DEVONS AGIR MAINTENANT!  
LA CREUSE ET LA FRANCE NE SERONT PAS  
UNE TERRE DE MINES!**

COLLECTIF DE VIGILANCE  
SUR LES PROJETS MINIERES CREUSOIS  
([www.minesencreuse.blogspot.com/](http://www.minesencreuse.blogspot.com/))